



Probleme avec la mère de ma petite fille

Par **rcc**, le **31/01/2014** à **16:39**

[fluo]bonjour[/fluo]

je suis algerien avant j'ai été demandeur d'asile est je suis encore a mes démarche pour demande de titre de séjour de pere de enfant francais , j'ai un problem avec ma ex copine elle m a obligé moi pour payer les factures de edf . es le resté a la maison pour ocupé la petite . malgré que j'habite plus avec elle ! elle ma dit j'ai bloqué votre démarche a la préfectur je donnerai pas les pièce de ma petit fille comme carnet de santé, livre de famille, a ce qu'elle peut m ' a bloqué mes démarche? elle droit pour me donner pas les pièce de ma petit fille? Sachant que je ne suis pas marié avec elle . et j'ai tout les facture d'achat avant est après la naissance,elle fait tout ca parce que elle ma profite ma setiation

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **aguesseau**, le **31/01/2014** à **17:57**

bjr,

pour obtenir un titre de séjour comme parent d'enfant français, vous devez prouver que vous contribuez à l'entretien et à l'éducation de votre enfant depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans (facture à votre nom d'achat d'affaires pour votre fille).

cdt

Par **cocotte1003**, le **31/01/2014** à **19:10**

Bonjour, vous pouvez obtenir un livret de famille à la mairie, cordialement

Par **rcc**, le **31/01/2014** à **21:52**

bjr ,merci beaucoup a votre réponse .mais le problème que le livre de famille eles chez elle!je peux savoir juste elle droit pour me donner pas les pièce de ma petit fille? a ce qu'elle peut m ' a bloqué mes démarche? merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **01/02/2014** à **02:13**

Bonjour, si vous voulez impérativement les papiers de votre fille, il va falloir saisir le tribunal est cela prendra de nombreux mois, cordialement